



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

S²LO

MAIRIE DE BERNES-SUR-OISE

ID : 095-219500584-20240711-2024_16_06-AR

95340 VAL-D'OISE

N° 2024- 16

Tél. : 01 34 70 03 11
Fax : 01 30 34 27 68
e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

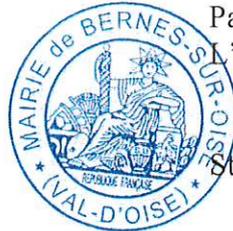
DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe la convention relative à la mise à disposition individuelle de Mme Mégane GEROT, chargée d'assurer l'entretien des locaux scolaires et péri-scolaires, du 29 juillet au 7 août et du 27 au 29 août 2024, pour un montant horaire de 11,65 € TTC.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 11/07/2024

Le Maire,
Par empêchement
L'Adjoint au Maire



Stéphane LACOSTE

Date de publication : 17 juillet 2024

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site www.telercours.fr.*